

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Les derniers avis des Etats-Unis portent que les essais qui ont été faits en Californie relativement à la culture du coton dans cette région ont été couronnés de succès. Le coton y vient parfaitement bien et la récolte en sera de plus en plus abondante, particulièrement dans les parties basses de l'Etat et sur les terres, jadis marécageuses et qui ont été rendues cultivables par des travaux de drainage que l'on y a entrepris. Ce qu'il faut à la plante, c'est un sol humide ou facilement arrosable soit par les pluies, soit par les courants d'eau naturels ou par des canaux d'irrigation. D'autres terres où un moyen d'irrigation n'existait pas, mais dont le sol est naturellement humide, seront consacrées à ce genre de culture, car le plant pousse et se développe dans d'excellentes conditions, partout où le terroir est saturé d'eau. Les journaux californiens qui nous fournissent les renseignements ci-dessus, ont la certitude que l'abondance des récoltes à venir sera un puissant stimulant pour la fondation de manufactures locales et qu'avant longtemps des milliers de filatures et de métiers seront à l'œuvre.

Brevets d'invention.

Nous donnons sous ce titre, et sans discussion, l'analyse des brevets de nature à intéresser nos lecteurs.

Egreneuse à coton.

La machine perfectionnée de M. Chaufoeur se compose, en principe, de deux cylindres égrenés (cylindres métalliques striés en spirale); en avant de ces cylindres se trouve une toile sans fil desservie par une trémie où l'on jette le coton à égrener. A la suite de la trémie et au-dessus de la toile, un cylindre à côtes règle l'épaisseur de la nappe; plus loin, un peigne batteur oscillant détache le coton sur la toile pour en faciliter la prise de la part des égrenés. A la suite de ces derniers, deux autres cylindres de diamètre inégal enlèvent les filaments égrenés. L'étréur supérieur présente le plus grand diamètre et porte une enveloppe élastique qui a pour but de détacher les corps étrangers qui autrement s'accumuleraient entre les étréurs et les égrenés. Des espaces cloisonnés ménagés sous la machine reçoivent, d'une part, le coton égrené, de l'autre, les graines plus ou moins nettoyées; enfin, à la partie supérieure de l'appareil, un ventilateur lance un jet d'air froid sur les égrenés pour en prévenir l'échauffement.

Dépilage des peaux

Le produit breveté par M. Watteau est un sulfosel ou sulfure double de calcium et de sodium, dont l'action fort énergique pour déterminer la dilatation des pores de la peau, n'altérerait cependant pas le poil, ni la laine des toisons soumises au dépilage. Cet agent ne doit pas être confondu avec les sulfures sodiques qui nuisent à la quantité des fibres; il laisse un dépôt insoluble, mais pas de cristallisation.

Machine à câbler

Deux parties distinctes constituent la machine à câbler verticale de M. Leguay. A la base, un plateau horizontal tourne sur pivots, entraînant dans son mouvement circulaire un nombre de bobines variables suivant le câblage à effectuer. Ces bobines sont elles-mêmes portées par des fourchettes dont l'axe est animé d'un mouvement indépendant et inverse de celui du plateau, de manière à produire, suivant le cas, la torsion ou la détorsion des fils. La partie supérieure se compose d'une forte bobine ou touret sur lequel s'enroule le câble au fur et à mesure de sa production et après que ce câblage a été suffisamment tendu au moyen de poulies ou mouffles à triple gorge.

Extraits liquides, mous et solides.

M. Simon applique à la préparation des extraits pour teinture l'appareil à déplacement en disposant les uns au-dessous des autres un nombre d'éléments tel que l'épuisement soit complet et que l'extract, à la sortie du dernier vase, soit aussi concentré que possible. On peut employer des appa-

reils de toutes formes en terre, en verre, en métal, en bois, pourvu qu'ils soient munis d'un robinet à la partie supérieure et d'un robinet à la partie inférieure. Au robinet le plus élevé du premier se fixe un tube amenant le liquide avec une pression suffisante pour vaincre la résistance que peut offrir la substance à épouser; au robinet du bas se fixe un tube en forme de S qui s'ajuste sur le robinet supérieur du deuxième appareil et ainsi de suite, pour dix, vingt, trente ou plus.

Quand la substance contenue dans le premier appareil est épuisée, on vide et on remplit de nouveau le vase en le plaçant à la suite des autres qui, tour à tour, deviennent les premiers. Le liquide passe ainsi d'un appareil au suivant en se chargeant de plus en plus de la partie soluble à extraire, jusqu'à concentration complète. Pour les substances à épouser à chaud, une chemise chauffée à la vapeur entoure chaque vase.

ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

Le recueil des actes administratifs de la préfecture publie la liste des vétérinaires diplômés exerçant dans le département du Nord au 1^{er} janvier 1873.

Nous en extrayons les noms de ceux qui résident dans l'arrondissement de Lille.

Ce sont MM. Louis Boursier, d'Haubourdin; Achille-Auguste Charles, de Lille; Ernest François-Joseph Chieus, de Roubaix; Charles-Alexandre Crepelle, de la Madeleine; Aimable-Constant Dasseville, d'Aubers; Auguste Edouard-Joseph Dervaux, d'Armentières; Joseph Freliez, de Lille; Louis Emmanuel Gruson, de Cysoing; Louis-Joseph Herbaut, de Marcq-en-Barœul; Louis Ferdinand Mazingue, dit Darras, de Roubaix; Elie Patoire, de La Bassée; Jules-Alfred Pollet, de Lille; Auguste Albert Joseph Pommeret, de Lille; Pierre Marie-Joseph Plocqueur, de Lille (Fives); Jean Edouard Sion de Lille; Fortuné Vittu, de Lille; Clodomir Wedier, de Seclin.

Le Journal officiel publie aujourd'hui un décret convoquant le conseil général du Nord en session extraordinaire pour le 20 janvier prochain, à l'effet de délibérer sur un projet d'emprunt à la caisse des chemins vicinaux, sur la question des chemins de fer d'intérêt local, ainsi que sur les autres affaires urgentes qui pourraient lui être soumises.

Par arrêté préfectoral, sont nommés inspecteurs de la pharmacie pour l'année 1873, les membres des conseils d'hygiène publique et de salubrité ci-après désignés :

Arrondissement de Lille. — MM. Garreau, docteur en médecine, professeur de pharmacie et de toxicologie à l'école de médecine et de pharmacie de Lille; Joire, docteur en médecine à Lille; Meunier, pharmacien à Lille.

Un accident est arrivé avant-hier après-midi, dans la rue du Moulin-de-Roubaix.

Un petit garçon, nommé Willems, âgé de 5 ans, a été renversé par une voiture dont une des roues lui a passé sur le corps.

Il est mort hier des suites de ses blessures.

Le conducteur de la voiture qui l'a renversé n'a pu être découvert.

Des douaniers en ronde ont arrêté, hier, un fraudeur âgé de 23 ans, Charles Kinck, porteur de 26 kilos de tabac belge.

Avant-hier soir, le contrôleur du train qui part de Roubaix pour Lille à 6 heures 13 est tombé sur la voie ferrée, à la hauteur du pont de Wasquehal.

Dans sa chute, il s'est fracturé la cuisse droite et a reçu à la tête de graves contusions.

Son état inspire de vives inquiétudes.

Hier matin, une ouvrière de l'établissement de M. Isaac Holden et fils, à Croix, a eu la main prise dans un engrenage de son métier.

L'amputation de trois doigts a été jugée nécessaire.

Etat-Civil de Roubaix.

NAISSANCES

9 janvier. — Xavier Simons, rue de l'Alma. — Juliette Vandebosch, au Cul de four. — Georges Samain, rue des 7 Ponts. — Céline Petitberghien, au Pile. — François Vollekint, rue Vaucanson. — Hyppolite Montagne, rue Blanchemaille.

DÉCÈS.

9 janvier. — Marie Agache, 66 ans, rentière, rue du Bois. — Maria Catteau, 15 ans, sans profession, rue de la Fosse-aux-Chênes. — Léonard Willems, 5 ans, rue du Moulin de Roubaix. — Colette Vandaele, 60 ans, ménagère, rue d'Alma. — Suzanne Murnaer, 11 jours, rue de Beurewaer. — Juliette Lepers, 12 ans, aux 3 Ponts. — Joseph Dewandeleir, 4 jours, au Petit-Beaumont.

M. C. New fils, élève de l'Université de Moers, diplômé de la faculté de Meuwied, a l'honneur de prévenir M. M. les employés de commerce de la ville qu'à partir du 20 janvier 1873, il fera chaque soir, à son domicile, rue du Moulin, un cours de langue allemande. Par une méthode qui lui est particulière M. New s'engage à mettre ses élèves à même de traduire toute correspondance commerciale dans un délai de 4 mois.

La modicité du prix permet à tout le monde de suivre ce cours et les personnes désireuses d'y assister peuvent se faire inscrire chez le professeur jusqu'au 18 janvier.

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille CATTEAU-CASSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle MARIA-CAROLINE-HELENA-JOSEPH CATTEAU, décédée à Roubaix le 8 janvier 1873, à l'âge de quinze ans et huit mois, sont priés de vouloir bien assister le présent avis commun en tenant lieu et d'assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 11 courant, à dix heures et demie, en l'église Notre-Dame.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, 33.

CONVOI FUNÈBRE

Les amis et connaissances de la famille D'HELLEME-AGACHE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madame Marie-Louise AGACHE, veuve de M. ALEXANDRE D'HELLEME, décédée à Roubaix le 8 janvier 1873, dans sa soixante-deuxième année, sont priés de vouloir bien assister le présent avis commun en tenant lieu et d'assister au convoi et service solennels, qui auront lieu le samedi 11 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Notre-Dame.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, 33.

Faits Divers

Le roi de Cambodge et ses mandarins ont souscrit pour la délivrance du territoire.

Le montant de leur souscription vient d'arriver à Paris. L'envoi est fait sous forme de lingots d'argent, renfermés dans trois caisses cerclées. Sur chacune des caisses on lit en français :

Le roi de Cambodge.

Pour la libération du territoire.

FRANCE.

Plusieurs personnages marquants ont eu la pierre à l'instar de Napoléon III. On cite parmi les philosophes : Montaigne, Bacon, Calvin; Liebnitz, Dalember, Fourier; parmi les littérateurs : Erasme, Amyot, Champfort, Cellanins, Desangiers, Sainte-Beuve; parmi les membres du clergé : Bossuet et le cardinal Dubois; parmi les savants : Neveu, Buffon, Franklin; parmi les peintres : Michel-Ange; parmi les monarques : Frédéric III, électeur de Saxe, le comte de Toulouse, fils de Louis XIX, Philippe IV, don Pedro, empereur du Brésil, et Napoléon 1^{er}.

Un grand nombre de suicides ont été constatés depuis deux jours à Paris :

Le sieur Pierre L..., âgé de cinquante-deux ans, marchand de chevaux, s'est asphyxié à l'aide du gaz acide carbonique, dans son domicile, rue de Montreuil. D'après une lettre qu'il a laissée, sa funeste résolution serait due au chagrin que lui causait la mort récente de sa fille.

C'est également par le charbon que s'est fait périr le sieur T..., âgé de quarante-cinq ans, bijoutier, rue Molière, à la suite de pertes d'argent.

Le nommé L..., âgé de trente-quatre ans, fabricant de bouchons, s'est pendu dans son atelier, cité Doré (13^e arrondissement), à l'aide d'une corde neuve, achetée exprès. Brutal et jaloux, il faisait à sa femme des scènes continuelles et il passait sa vie entre deux vins. Il laisse sa veuve et quatre petits enfants dans la plus profonde misère.

Jean P..., âgé de trente-deux ans, soldat au 3^e de ligne, s'est bésé la tête à minuit, près de son lit, à l'aide de son chassepot dont il avait fait jouer la détente avec son pied nu.

Le corps de ce malheureux a été, à la suite des constatations, transporté à l'hôpital du Gros-Gaillou.

Un jeune homme de vingt-quatre ans, nommé Gustave H..., s'est empoisonné en avalant du chloroforme dans sa chambre, avenue de Choisy, par suite de chagrins d'amour. Il tenait encore dans sa main crispée le portrait-médaille d'une jeune femme.

Enfin, à onze heures du soir, le nommé Louis B..., âgé de trente et un ans, journalier, s'est précipité d'une fenêtre de son logement, situé rue des Bois, à Belleville, et s'est tué sur le coup.

Ce suicide est attribué à des chagrins domestiques.

Nouvelles du soir.

(Service particulier du Journal de Roubaix.)

Paris, 10 janvier. La première sous-commission des trente se réunit aujourd'hui à deux heures chez le président de la République. La nouvelle de la mort de Napoléon est parvenue à la chambre vers deux heures et demie. A peine prévenus, M. Rouher et les autres députés bonapar-

listes se sont empressés de quitter la salle des séances.

C'est M. Haentjens qui est allé le premier communiquer la nouvelle à M. Rouher, qui refusait d'y croire, lorsque quelques instants après M. Rouher et M. Levert recevaient une dépêche télégraphique annonçant la mort de Napoléon.

La 3^e conseil de guerre séant à Versailles, vient de condamner à mort, par contumace, Vincent Viard, ex-membre de la Commune.

Londres, 9 janvier, soir.

La mort de Napoléon était inattendue; les symptômes de danger ont commencé à se montrer seulement à neuf heures du matin. La cause immédiate de la mort est complètement distincte de l'opération qu'il avait subie la veille.

Le prince impérial, qui était retourné à Woolwich reprendre ses études, a été appelé par le télégraphe, mais il est arrivé trop tard.

Le docteur Gull et l'abbé Goddard avaient été aussi appelés.

L'abbé Goddard a donné à Napoléon les derniers sacrements.

La maison mortuaire est strictement fermée.

La nouvelle a profondément impressionné la ville de Londres.

Versailles, 9 janvier, soir.

M. Thiers a présidé aujourd'hui le conseil supérieur de la guerre.

M. Rouher est parti ce soir pour Londres à la suite d'une dépêche de M. Piétri, qui l'invitait à se rendre auprès de l'Impératrice.

Le Figaro publie la dépêche suivante datée de Londres, jeudi 5 h. 50 m. du soir :

« La nuit avait été assez bonne pour qu'on jugât qu'il n'était plus nécessaire de donner suite à une consultation qui avait été projetée.

« Les médecins avaient tout espoir qu'une troisième opération pourrait être faite aujourd'hui à midi.

« Ce matin, le pouls était régulier à 80 pulsations. Depuis la veille, le malade était sous l'influence d'un narcotique et n'éprouvait aucune souffrance; mais il avait à peine sa connaissance.

« A dix heures, le docteur Thompson s'aperçut que le pouls faiblissait rapidement. Quelques gouttes d'eau-de-vie administrées au malade le ranimèrent pour un instant; puis une nouvelle faiblesse se manifesta.

« A dix heures quarante-cinq minutes, l'empereur Napoléon poussa deux soupirs et expira, ayant auprès de lui l'Impératrice, ses médecins, MM. le comte Davillier-Regnault de Saint-Jean d'Angély, le duc de Bassano et Clary.

« Avant d'expirer, l'empereur parut reconnaître l'Impératrice, au moment où il embrassa à deux reprises le prince impérial qui venait d'arriver de Woolwich.

« Trois quarts d'heure après l'événement, les télégrammes furent expédiés au prince Napoléon, à M. Rouher, au général Fleury.

« Rien n'a été décidé quand l'embaumement du corps, avant l'arrivée de la reine Victoria qui, à une heure de l'après-midi, a envoyé une dépêche à l'Impératrice, et ce soir mettra un de ses aides de camp à sa disposition.

« C'est M. l'abbé Godard, curé de Chislehurst, qui a administré le mourant à 10 heures 30 minutes.

« Le corps de l'empereur est gardé par l'abbé Godard et par deux sœurs de charité.

« On ne reçoit absolument personne dans la demeure du défunt.

« J'ai pu être admis cependant avec M. le comte de La Chapelle.

« Au moment où je quitte Chislehurst, la duchesse de Cambridge arrive et est immédiatement reçue par l'Impératrice.

« Les aides de camp veilleront à tour de rôle le corps du défunt empereur. »

On lit dans Paris-Journal :

« L'Impératrice et les médecins étaient seuls présents pour recevoir le dernier soupir de l'empereur.

« Le prince impérial, appelé par dépêche télégraphique du collège de Woolwich, qu'il n'avait pas quitté jusque-là, tout en étant un peu inquiet, n'est arrivé à Chislehurst qu'à midi.

« On nous assure que S. M. la reine Isabelle est partie pour Londres, afin de porter elle-même ses compléments de condoléances à l'Impératrice Eugénie.

« Le chevalier Nigra a expédié hier soir à l'Impératrice, dont il était l'ami particulier, un télégramme de condoléances.

« M. de Olozaga a fait de même, nous assure-t-on.

Il y a eu réunion des ministres hier soir, à l'hôtel de la présidence, à l'occasion de la mort de l'empereur.

On dit que l'empereur laisse un testament qui sera publié par les journaux aussitôt les cérémonies funèbres terminées.

COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Paris, 10 janvier.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 2,000 b. Bonne demande, disponible et livrable raffermissant.

Liverpool, 10 janvier.

(Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 10 à 12,000 b. Marché inchangé, livrable améliorant.

New-York, 10 janvier. (Dépêche de MM. Kablé, Boswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) 205/8. Recettes 104 b.

DEPÊCHES PARTICULIÈRES DU Journal de Roubaix.

Liverpool, 9 janvier.

| | |
|--------------------------|---------|
| Cote officielle : | |
| Middl. Upland | 10 3/16 |
| » Orléans | 10 7/16 |
| » Mobile | 10 1/4 |
| » Egyptian | 8 3/4 |
| Fair Egyptian | 10 1/2 |
| » Pergam | 10 1/2 |
| » Bahia | 10 1/4 |
| » Maceio | 10 1/2 |
| » Maranham | 11 |
| » Smyrna | 8 1/4 |
| fair Dhollerah | 7 5/16 |
| » Oomra | 7 1/2 |
| » Broach | 7 5/16 |
| » Seinde | 5 3/8 |
| » Madras | 6 3/4 |
| » Bengale | 5 |
| Good fair d ^e | 5 5/8 |
| fair Tinnivelly | 6 5/8 |
| » Rio | 10 1/2 |

Liverpool, 9 janvier.

Cours de clôture : Disponible très lourd, livrable fléchissant. Vendu 1000 balles, dont 2000 pour l'exportation et la spéculation.

La Banque de Londres a fixé son escompte à 4 2/2 0/0.

New-York, 9 janvier.

| | |
|----------------------|---------|
| Agio sur or, clôture | 112 1/4 |
| » plus haut | 112 3/8 |
| » plus bas | 112 1/4 |
| Change sur Londres | 109 3/8 |
| Coton | 20 5/8 |
| Recettes du jour | 17000 |

Avis divers.

ANVERS, 9 janvier. — Laines : Marché sans changements. On a vendu aujourd'hui 67 balles laines en suint de la Plata.

MARSEILLE, 8 janvier. — Laines : Marché nul.

Cotons. — On a vendu 30 b. Tarsous à fr. 85.50 avec escompte; 170 b. Trébizonde, à fr. 80; 63 b. Idélep, à fr. 70; 40 b. dito nouveau à fr. 80 les 50 kil. conditions d'usage.

Soies et cocons. — Nous avons noté le placement de quelques balles filatures dont 1 b. Syrie, à fr. 100; 1 b. Salonique, à fr. 74; 2 b. Morée, à fr. 91; en cocons, on a pris 800 kil. Japonais verts Salonique, à fr. 24.50; 800 kil. Syrie verts, à fr. 23.50 l. q.; 3,000 kil. Nouka, de fr. 13 à 14.

BORDEAUX, 5 janvier. — Laines : Nous n'avons aucune vente à citer, nous n'en parlons que pour faire connaître les importations, qui sont de 600 balles, par Gambie, venant du Brésil.

BORDEAUX, 8 janvier. — Cotons : 50 b. W. ont eu preneurs à fr. 75.

Mulhouse, 31 décembre.

PRIX-COURANT des cotons fabriqués sur la place de Mulhouse du 8 janvier 1873

| | 161518 | 161518 | 161518 |
|-----------------|----------|----------|--------|
| 3/4 90 c. 60 p. | 0.33 | 0.33 1/2 | |
| » 90 » » | 0.35 | 0.36 | |
| » 90 » 80 | 0.37 1/2 | 0.38 | |
| » 90 » 70 | 0.39 1/2 | 0.40 1/2 | |
| » 90 » 60 | 0.42 | 0.43 1/2 | |

COTON FILE

| | | |
|---|------|------|
| Chaîne 27/29 en bob., qual. m.éte | 3.45 | 3.55 |
| Trame 36/38 en cannettes, id. | 3.55 | 3.65 |
| Chaîne 27/29 en bobines, 1 ^{re} qual. Amérique pur | 3.60 | 3.70 |
| Trame 36/38 en cannettes, id. | 3.70 | 3.85 |
| Chaîne 30/32 id. | 3.80 | 3.95 |
| Trame 38/40 id. | 3.80 | 3.90 |
| id. 40/42 id. | 4.-- | 4.15 |

Affaires assez actives.

Les personnes qui emploient l'huile de Foie de Morue, soit pour elles, soit pour leurs enfants, nous saurons gré de leur faire connaître l'opinion du professeur Cazenave, médecin de l'hôpital Saint-Louis, sur le Sirop de Raï...

« J'emploie souvent le Sirop de Raï fort iodé de Grimault; c'est un médicament à la fois sûr, doux et facile à manier. Ces conditions le rendent précieux, surtout dans la médecine des enfants.

« Non-seulement il supplée à l'huile de Foie de Morue, pour laquelle on rencontre quelquefois une répugnance insurmontable, mais il la remplace avec avantage, quand, au bout de quelque temps, l'effet a été incomplet, et quand le malade n'en peut plus prendre. En somme, c'est un très bon agent de médication tonique et iodée, dans tous les cas où il importe de continuer cette médication d'une manière soutenue.

Dépôt à la pharmacie Coille, Grande-Place, à Roubaix. 3260

The Continental Winegrowers Association, Limited, 2, Crown Buildings, Queen Victoria Street (City), à Londres. — Réunion des propriétaires des grands crus de la Gironde, de la Bourgogne et de la Champagne. — Cette Compagnie est une Compagnie de capitalistes et de propriétaires de vignobles, qui est sous le patronage de la plus haute aristocratie anglaise, et qui va exploiter en Angleterre le commerce des vins de France, de manière à y tuer le trafic des vins frelatés, et à mettre à la portée de chacun la consommation des vins naturels et bons, depuis les produits les moins chers jusqu'aux crus les plus renommés et les plus goûtés. — Toute la presse anglaise a applaudi à l'initiative intelligente des fondateurs de la Société The Continental Winegrowers Association, Limited, qui sont des hommes pratiques et possédant pour cet objet les capacités et l'expérience nécessaires pour bien goûter, qui est une des conditions importantes de l'affaire des vins. — Le titre de cette Société est heureux, l'idée est bonne, le projet est réalisé et appelé à développer le commerce vinicole en Angleterre. Nous ne pouvons que leur prédire le succès. 3294